

Séance publique du 11 février 2008

Délibération n° 2008-4795

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Saint Genis Laval

objet : **Projet d'établissement des Hospices civils de Lyon (HCL) - Aménagement des accès au pôle hospitalier sud - Carrefour Darcieux/Grand Revoyet - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction du développement territorial - Urbanisme territorial sud

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n°1997-1909 en date du 10 juillet 1997, le conseil de Communauté s'est engagé à apporter son soutien au projet d'établissement des Hospices civils de Lyon (HCL), à travers une convention de participation conclue en septembre 1997. La mise en œuvre de ce projet d'établissement a conduit à réorganiser les activités hospitalières sur le territoire communautaire en trois pôles distincts, le pôle nord, le pôle est et le pôle sud, développant chacun des fonctions générales.

Dans le cadre du renforcement du pôle hospitalier sud, les réflexions esquissées par les Hospices et traduites dans le schéma directeur et immobilier 2004-2014, tendent à une organisation du site en trois entités géographiques regroupant des fonctions spécifiques :

- le plateau bas : pôle chirurgical,
- le plateau intermédiaire : pôle logistique,
- le plateau haut : pôle médical.

A ce jour, les deux projets de construction sur ce pôle sont très avancés. Ainsi, le centre de biologie et d'anatomie pathologique est pratiquement livré, et le pavillon médical sera mis en service fin 2008.

L'aire de stationnement à l'extérieur de l'enceinte hospitalière a été réalisée et l'aménagement par la Communauté urbaine du carrefour situé sur le chemin du Grand Revoyet permet de prendre en compte les nouvelles contraintes de fonctionnement d'accès au pôle hospitalier et au parc de stationnement.

Il convient à présent, à l'issue de ces premiers travaux, de revoir pour des raisons évidentes de sécurité, le carrefour Grand Revoyet, Darcieux, Voltaire, Guesde, complexe par son nombre de voies, avec un trafic important et des conditions de visibilité et de sécurité réduites.

La Communauté urbaine a donc engagé, avec le bureau d'études Ascode, une étude de circulation comprenant un état des lieux, différentes propositions d'aménagement allant de la mise en place de feux permanents à la réalisation d'un giratoire unique ovoïde. Cette première phase de l'étude remise en avril 2007 a été, à la demande des Communes concernées : Saint Genis Laval et Pierre Bénite, approfondie pour ce qui concerne les modes doux.

A l'issue de cet approfondissement, le nouveau projet a reçu l'agrément des Communes.

Les principes d'aménagement du carrefour

Le projet consistera à simplifier la géométrie du carrefour en reprenant la totalité des îlots. Deux voies seront réalisées aux débouchés sur le carrefour des rues Darcieux et Guesde. La sécurité des piétons sera améliorée par des phases de feux spécifiques et des traversées supplémentaires. La gestion du carrefour par feux tricolores sécurisera l'ensemble des conflits, elle permettra de bien réguler le trafic et de fluidifier la circulation.

L'estimation du coût de réalisation

Le coût total de l'aménagement du carrefour est estimé à 600 000 € TTC et se répartit comme suit :

- travaux de terrassement et de construction de bordures	171 000 € TTC
- travaux de revêtement de chaussées	94 000 € TTC
- travaux d'assainissement des eaux pluviales	108 000 € TTC
- travaux de signalisation lumineuse	130 000 € TTC
- travaux de plantations	18 000 € TTC
- travaux de marquage	9 000 € TTC
- mobilier urbain	8 000 € TTC
- mission coordination sécurité et protection de la santé	12 000 € TTC
- déviations de circulation	12 000 € TTC
- divers et imprévus	<u>38 000 € TTC</u>
Total	600 000 € TTC

Le financement des travaux pourrait être imputé sur la participation communautaire prévue dans la convention conclue en 1997 avec les HCL au titre du soutien à leur projet d'établissement. En effet, sur les 45,73 M€ accordés par la Communauté urbaine aux HCL, 6,10 M€ de travaux d'accompagnement (voirie, assainissement, etc.) étaient prévus afin d'assurer une insertion des projets des HCL dans le tissu urbain, et de fait considérés comme exécutés par la Communauté urbaine au bénéfice des HCL. Les travaux faisant l'objet du présent rapport entrent parfaitement dans ce cadre.

Le calendrier opérationnel

Les travaux d'aménagement du carrefour, d'une durée prévisible de quatre mois, pourraient se réaliser aux 1er et 2^e trimestres 2008, à condition d'utiliser les marchés annuels à bons de commande des différents services communautaires concernés par le projet.

Circuit décisionnel : Ce projet a fait l'objet d'un avis favorable du pôle urbanisme lors de sa réunion le 17 décembre 2007 et du Bureau le 14 janvier 2008 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le projet d'aménagement du carrefour Darcieux, Grand Revoyet à Saint Genis Laval pour un coût global prévisionnel de 600 000 € TTC.

2° - L'opération Saint Genis Laval-Carrefour Darcieux, Grand Revoyet, inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2002-2007, fera l'objet d'une individualisation de l'autorisation de programme globale déplacements urbains pour un montant de 600 000 € en dépenses à prévoir en crédits de paiement sur 2008.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,